



**TABLEAU RECAPITULATIF DES DONNEES ESSENTIELLES DES SUBVENTIONS DE PLUS DE 23 000 € ATTRIBUEES EN 2024**

Consultation publique n°2023-79 du 10 au 20/01/2024 et 3 fois de 07 novembre 2023  
 (1) Date d'effet relative à la Commission d'urgence, conformément aux dispositions de l'article 46 (paragraphe 1) de la loi n°2015-912 du 26 juillet 2015 relative à la simplification de la procédure de subvention  
 (2) Pourcentage du montant de la subvention relative à la subvention d'urgence : 0 % de subvention à la procédure ordinaire sur 100 % de la subvention totale (20) relative à la subvention

Autrilité administrative	N° Siret	Date et délibération convention d'activités et de moyens	Délibération d'attribution subvention	Bénéficiaire	N° Siret/bénéficiaire	Objet	Montant	Nature	Conditions de versement	Période de versement	Notification (1)	Part de la subvention décomptée bénéficiaire
Commune de Tassin La Demi Lune	216 902 445 000 16	Délibération n°2024-26 du 19 avril 2024	Délibération n°2024-19 du 04 avril 2024	Centre Social de l'Orangère (CSO)	779 474 602 000 10	Subvention octroyée pour le financement des matières subvention : fonctionnement, entretien, matériel, matériel, Actions sociales, Accueil de loisirs (12 ans et moins d'âge), Petite Enfance - Comps et séjours extra scolaires extraes	188 500,00 €	Aide en nature	Echeloné	* Premier versement au 1er trimestre par avance sur la base du montant annuel versé sur l'exercice n-1 * Second versement en juin sur la base de la subvention versée par le Conseil municipal * Troisième versement : le solde de la subvention sur présentation par l'association des pièces comptables.	Non	1
Commune de Tassin La Demi Lune	216 902 445 000 16	Délibération n°2023-11 du 1er février 2023	Délibération n°2024-19 du 04 avril 2024	Ecole de musique	352 738 556 000 23	Subvention octroyée pour le financement des matières subvention : fonctionnement, subvention complémentaire - aide post-scolaire, projet de fin d'année, investissement	50 000,00 €	Aide en nature	Echeloné	* Premier versement au 1er trimestre par avance sur la base du montant annuel versé sur l'exercice n-1 * Second versement en juin sur la base de la subvention versée par le Conseil municipal * Troisième versement : le solde de la subvention sur présentation par l'association des pièces comptables.	Non	1
Commune de Tassin La Demi Lune	216 902 445 000 16	Délibération n°2024-09 du 12 février 2024	Délibération n°2024-19 du 04 avril 2024	Maison pour tous (MPT)	779 747 914 000 25	Subvention octroyée pour le financement des matières subvention : fonctionnement et investissement	110 000,00 €	Aide en nature	Echeloné	* Premier versement au 1er trimestre par avance sur la base du montant annuel versé sur l'exercice n-1 * Second versement en juin sur la base de la subvention versée par le Conseil municipal * Troisième versement : le solde de la subvention sur présentation par l'association des pièces comptables.	Non	1
Commune de Tassin La Demi Lune	216 902 445 000 16	Délibération n°2023-79 du 13 décembre 2023	Délibération n°2024-19 du 04 avril 2024	Comité des œuvres sociales de la ville (MOSCV)	793 303 080 000 18	Subvention octroyée pour le financement de fonctionnement de l'association	48 000 €	Aide en nature	Echeloné	* Premier versement au 1er trimestre par avance sur la base du montant annuel versé sur l'exercice n-1 * Second versement en juin sur la base de la subvention versée par le Conseil municipal * Troisième versement : le solde de la subvention sur présentation par l'association des pièces comptables.	Non	1